

Communiqué de presse

Pétition « Pour un accueil parascolaire sûr et de qualité pour nos enfants »

L'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP) a défini un nouveau cadre de référence parascolaire pour les enfants de la première à la huitième année primaire. Ce cadre doit garantir les taux d'encadrement des enfants et fixer les normes en matière d'aménagement des espaces propices à l'épanouissement des plus jeunes. Mais l'EIAP, pour des raisons financières, a décidé d'assouplir ces normes à l'extrême ! Des institutions régies par un tel cadre ne pourront pas respecter les cadres légaux en vigueur, notamment assurer un accueil de qualité et sécurisant pour nos enfants. Les organisations professionnelles, les parents et les syndicats s'opposent à ce nouveau cadre.

Alors que les missions pour l'accueil de jour sont aujourd'hui clarifiées par la nouvelle loi vaudoise sur l'accueil de jour (LAJE), l'EIAP réduit drastiquement les ressources professionnelles dans les institutions accueillant les écoliers en dehors du temps scolaire. De ce fait il ne sera plus possible pour les professionnels de répondre à la complexité des situations rencontrées sur le terrain au quotidien. Le nouveau cadre propose en effet de faire augmenter le nombre d'enfants dans les groupes éducatifs, tout en diminuant la taille de leurs espaces de vie. Les niveaux de formation des éducateurs qui y travaillent seront aussi revus à la baisse, par la suppression de toute obligation d'engager des professionnels formés en écoles supérieures (ES et HES). L'EIAP propose également une suppression du temps de travail hors présence des enfants pour les éducateurs ainsi que toute obligation d'avoir une direction présente dans les institutions.

De telles conditions ne permettront plus aux équipes éducatives de garantir la sécurité affective ou physique des enfants. Il ne sera plus possible de parler de qualité, d'inclusion d'enfants à besoins spécifiques, de relations aux familles, ni de projets pédagogiques valorisant l'égalité des chances ou la diversité.

Ce cadre de référence est un non-sens dans le contexte de la politique actuelle de l'accueil de jour des enfants. De telles conditions ne pourront mener qu'à la détérioration de la qualité et de la sécurité affective des enfants, à l'épuisement des professionnel-le-s et à l'augmentation des accidents en milieux éducatifs. Les organisations concernées demandent par conséquent que l'EIAP retravaille son projet de cadre de référence en prenant en compte les avis des professionnel-le-s, des parents et des communes expérimentées dans l'accueil des enfants !

Les organisations suivantes s'opposent au nouveau cadre de référence parascolaire :

AvenirSocial, Association des professionnel.le.s, Association des responsables et directions d'institutions vaudoises pour l'enfance, Association romande des assistants socio-éducatifs, Centre de ressources en éducation de l'enfance, Syndicat des services publics, Ecole supérieure en éducation de l'enfance, Association des responsables de lieux d'accueil pour écoliers, Education et accueil de jour de l'enfance, Association vaudoise des parents d'élèves, Pro Familia Vaud, Société pédagogique vaudoise.

Lausanne, le 28 juin 2018

Renseignements

Avenir Social, Christine Guinard Dumas, 079 540 19 53

Apé, Marie-Pierre Van Mullem, 078 723 91 77

Société pédagogique vaudoise, Gregory Durand, 079 797 70 13